



Février 2022

La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Énergétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et bientôt des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif.



SAVE THE DATE ! Le mardi 14 Juin 2022 aura lieu la 1ère journée régionale ETE à Angers (Terrabotanica)

Vous pouvez déjà noter dans votre agenda la date du **mardi 14 Juin 2022** pour participer à la 1ère journée régionale ETE. Au programme, des retours d'expérience, des ateliers techniques pour engager la transition énergétique des établissements de santé !

Inscrivez-vous dès maintenant !

[Inscription](#)

ACTUALITE ENERGIE EN SANTE

REPLAY - Webinaire "Decret tertiaire"

La semaine dernière a eu lieu le webinaire sur le décodage du décret tertiaire. Pour rappel, ce décret impose aux propriétaires et locataires de bâtiments tertiaires (et donc de santé) supérieurs à 1000 m² une diminution de leurs consommations d'énergie de 40% en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050. La saisie des informations devra être réalisée au plus tard le 30/09/2022 sur une plateforme nationale développée par l'ADEME, appelée OPERAT. Nos intervenants vous donnent toutes les clefs pour réussir sa mise en oeuvre. Pour en savoir plus, regardez le replay qui dure une heure !



[Replay](#)



Sus aux idées reçues, les panneaux photovoltaïques sont recyclables à 94% !

Une seconde unité de valorisation des panneaux photovoltaïques sera lancée en France en 2023. Le projet est porté par Rosi Solar (Return of Silicon), une jeune entreprise grenobloise qui érigera sa première usine à La Mure en Isère. Le site ambitionne de recycler 3 000 tonnes de modules solaires chaque année.

Une seule usine permet aujourd'hui d'assurer le traitement des panneaux photovoltaïques en fin de vie sur le sol national ...

[Lire la suite](#)

Isolation Des Points Singuliers sur vos Chaufferies et vos Sous Stations éligible aux CEE

Les points singuliers sont tous les éléments individuels faisant la jonction entre deux segments de tuyauterie (vannes, brides, filtres, soupapes, clapets...etc.). Ces jonctions constituent de véritables points de faiblesse thermique et génèrent des fuites de chaleur importantes.

L'isolation des points singuliers permet de supprimer les ponts thermiques et ainsi diminuer la consommation énergétique dans les locaux techniques : Jusqu'à 15 % de déperditions en moins

Le dispositif des certificats d'économie d'énergie, permet la prise en charge totale du calorifugeage et de l'isolation des vannes.

Fiche d'opération CEE : BAT-TH-115 : Isolation de points singuliers d'un réseau



[En savoir plus](#)



Solaire thermique collectif - Comment se lancer dans la démarche ?

Le solaire thermique pâti actuellement de nombreux retours d'expérience où les installations n'atteignent pas les performances théoriques initialement prévues. Mais avec dorénavant plus de 50 ans de retours d'expérience, cette technologie est à ce jour largement éprouvée et permet de réels gains énergétiques sous réserve de respecter les règles de l'art en termes de conception, réalisation, mise en œuvre puis dans l'exploitation de ces installations.

Afin de se lancer dans la démarche SOCOL a réalisé une synthèse des bonnes pratiques à adopter tout au long de ce type de projet.

[En savoir plus](#)

Bénéficiez d'un financement pour votre audit ainsi que les travaux de réhabilitation de votre installation solaire thermique

Préalablement à votre projet de réhabilitation, un audit est nécessaire pour qualifier les problèmes rencontrés sur l'installation puis établir et chiffrer les actions correctives. Ce dispositif d'aide intègre également un financement des travaux et se conclut par la signature d'un contrat d'exploitation.

L'aide de l'ADEME dépend notamment :

- de la surface de l'installation solaire,
- de sa date de mise en service,

Retrouvez toutes les informations complètes (critères, modalités d'aide, phasage de la mission...) en consultant le Cahier des Charges du dispositif

[En savoir plus](#)



AGENDA

Vendredi 4 Février à 11h30

Webinaire "Mini-formation sur l'outils de suivi énergétique pour répondre à l'étape 1 du décret tertiaire "Saisie dans Operat"

Envie de mettre en place un suivi énergétique rapide, simple et efficace ? Ce webinaire permet de comprendre comment fonctionne (méthode de saisie) le suivi énergétique et de se mettre en ordre de marche pour le dispositif réglementaire « Eco Énergie Tertiaire » en répondant à l'étape 1 "Saisie dans Operat" !

Mardi 22 Février à 10h30

Webinaire "Comprendre une facture d'énergie et analyser une courbe de charge énergétique"

Savoir lire et comprendre une facture énergétique est essentiel pour bien suivre vos consommations d'énergie. Nous vous proposons un webinaire pour monter en compétence sur le décryptage de vos factures et mieux maîtriser vos coûts. En analysant, votre courbe de charge vous pourrez aussi avec une simple analyse détecter des dérives de consommations.

[INSCRIPTION ICI](#)

Du 7 au 11 Mars à 11h30

Semaine des ENR "5 webconférences pour construire votre projet d'énergie renouvelable"

5 jours pour tout savoir sur les ENR et comment mettre en place votre projet en établissement de santé

Au programme :

- Connaître les avantages des EnR dans le secteur de la santé (ES / ESMS),
- Retours d'expérience de projets EnR,
- Connaître les aides financières associées à des projets EnR,
- Déconstruire les idées reçues sur les EnR,
- Se mettre en ordre de marche pour atteindre les objectifs « Décret tertiaire »

[INSCRIPTION ICI](#)

Mardi 14 Juin 2022 de 9h à 17h

JOURNEE REGIONALE ETE EN SANTE

Le but de cette journée est de partager avec vous toute l'actualité Energie en santé : les actions à mettre en œuvre pour réaliser rapidement des économies d'énergie, les actualités réglementaires, les aides pour financer votre projet, partager du retour d'expérience entre établissements et connaître tous les acteurs pour vous aider dans votre transition ! **C'est LA journée à ne pas rater ! Programme à venir ...**

[INSCRIPTION ICI](#)

Découvrez tout le programme 2022 en cliquant ICI

Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).



CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :
ete@mapes-pdl.fr



Copyright © 2021 Mapes. Tous droits réservés.
Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages
[Désabonnez-vous ici](#).
www.mapes-pdl.fr

